

SECRETAIRE DE MAIRIE ITINERANTE

1 / IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire	Catégories C OU B Filière administrative Adjoints administratifs territoriaux Rédacteurs
Date de création du poste (délibération)	07/01/2023
Quotité de travail	35/35 ^{ème}
Responsable hiérarchique direct N + 1	Le Maire

2 / MISSIONS

-	
Principales	Assistance et conseil aux élus
	Préparation et rédaction des documents administratifs et techniques
	Préparation et rédaction des documents budgétaires et comptables
	Préparation des actes d'état civil et rédaction des délibérations et arrêtés
	du Maire
	Accueil et renseignement de la population
	Gestion des équipements municipaux
	Gestion de la paye des agents et élus
	Instruction et suivi des demandes d'Urbanisme
Mission(s) annexe(s)	Gestion et suivi de dossiers en direction du public
Mission(s) ponctuelle(s)	Tenue à jour du fichier électoral et mise en place de l'organisation matérielle des élections et du recensement

3 / ACTIVITES ET TACHES

Activités régulières (Périodicité des tâches à indiquer si besoin)	Assistance et conseil aux élus Préparation et rédaction des documents administratifs et techniques Préparation et rédaction des documents budgétaires et comptables Préparation des actes d'état civil et rédaction des délibérations et arrêtés du maire Accueil et renseignement de la population Gestion des équipements municipaux Gestion de la paye des agents et élus Instruction et suivi des demandes d'Urbanisme
Activités occasionnelles	Tenue à jour du fichier électoral et mise en place de l'organisation matérielle des élections et du recensement

4 / COMPETENCES

	Conseiller les élus et alerter sur les risques (techniques,
	juridiques) Bâtir une relation de confiance avec le maire
Connaissances théoriques et savoir faire	Vérifier la cohérence et le respect du cadre réglementaire des dossiers administratifs Maitriser les règles de la comptabilité publique (M14)-Préparer les dossiers de mandatement, des dépenses et recettes, des demandes et justifications de subventions et des déclarations financières Contrôler la gestion et les engagements de dépenses Réaliser un budget

Connaitre et savoir appliquer les règles des marchés publics et
des contrats
Connaitre et savoir appliquer les règles du statut de la FPT
Connaitre et savoir appliquer le cadre règlementaire de
l'urbanisme (permis de construire, voirie)
Connaitre et savoir appliquer le cadre règlementaire du
fonctionnement des collectivités locales
Connaitre et savoir appliquer le cadre règlementaire et juridique
des actes d'état civil- gestion des cimetières
Gérer les équipements municipaux (salle des fêtes,)
S'adapter aux contraintes financières
Préparer et mettre en forme les décisions du conseil municipal, les
actes administratifs du maire
Planifier la gestion des locaux et des équipements
Techniques de communication et de négociation
Techniques d'écoute active et de médiation
Techniques de gestion de conflits
Technologies de l'information et de la communication
Notions de psychologie individuelle et collective
Force de proposition
Capacité d'analyse et de synthèse
Rigueur et organisation
Connaissance des techniques de classement et d'archivage
Autonomie
Esprit d'équipe
Esprit d'initiative et de décision

5 / CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Lieu	Mairie – Territoire du Magnoac
Horaires	
Relations fonctionnelles	Relations permanente avec le public Echanges permanents d'informations avec le maire et le conseil municipal Coopération avec d'autres collectivités (intercommunalité) Devoir de réserve et sens du service public.
Contraintes	Travail en bureau, déplacements sur le territoire Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations liées à la fonction : disponibilité par rapport aux élus, conseils municipaux et commissions. Pics d'activité liés aux échéances budgétaires et aux projets de la collectivité Devoir de réserve et sens du service public
Avantages liés au poste	Nouvelle Bonification Indiciaire
Avantages liés à la collectivité	Régime indemnitaire, CNAS
Agréments – Habilitations – Permis – Diplôme obligatoire	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie Permis B
Particularité dans l'exercice du poste	Utilisation du véhicule personnel pour les déplacements